



## Projet

### Immeuble de 19 logements

Chemin de Boissonnet 76, 1010 Lausanne



© Michel Bonvin

*Date de la visite:* **Samedi 1er novembre 2014**  
de 11h15 – 12h00

*Point de rencontre :* Ch. Boissonnet 76, Lausanne

### Bureau présentant la construction :

TRIBU architecture sàrl

### Mandataires :

#### Architecte

TRIBU architecture sàrl

#### Ingénieur civil

Kälin & Rombolotto sa

### Maître de l'ouvrage

TRIBU immobilier

## Particularités du projet :

1. Situation hostile et belle.
2. Mur de fortification à l'arrière.
3. Bâtiment caméléon.

## Description de l'ouvrage :

La parcelle a été acquise par TRIBU immobilier dans le but d'y réaliser des logements. Le coût de construction devait être limité pour maintenir une charge foncière acceptable. Nous nous sommes fixés une attitude modeste et avons cherché systématiquement à faire des choix au meilleur rapport qualité architecturale/prix. Le projet est soumis aux règles du plan général d'affectation et de sa zone de moyenne densité. La situation est encaissée dans le vallon du Flon et se caractérise par une très forte pente. Les bâtiments voisins sont décrépis. Le chemin de Boissonnet est fréquenté par un important trafic de transit. On se trouve en contrebas d'une ligne à haute tension et d'un viaduc autoroutier. Toutes ces caractéristiques participent à donner au quartier son image de « trou » sombre. L'ambition du projet était de faire le pari de la transformation d'un contexte, réaliser une architecture lumineuse qui contraste avec l'image du lieu, protégée des risques et des nuisances, ouverte sur la nature débordante où coule le Flon et s'élève le Bois de Sauvabelin.

La façade est en crépi blanc pour renvoyer une nouvelle image lumineuse à ce « trou ». Les dessins des embrasures en crépis fin et les cadres des fenêtres anthracites métallisés se confondent avec les vitrages des fenêtres. Les fenêtres disparaissent ainsi dans un dessin abstrait sur fond blanc qui réfléchit l'environnement et atteste de cette situation verdoyante. La cage d'escalier, réduite de par l'exiguïté de la parcelle, est un espace lumineux, unitaire et sobre. Les appartements sont distribués en manivelle distinguant chaque appartement depuis la cage d'escalier. Tous les logements ont une double orientation des espaces-jours qui donne la perception de l'ensemble de l'appartement et l'ouvre sur des environnements variés. Ils sont dimensionnés sur la base des directives techniques du service cantonal du logement et tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les prolongements extérieurs des logements sont différenciés selon les orientations, leurs qualités et nuisances : côté bruyant (autoroute et rivière) à l'ouest, la protection : des loggias fermables offrent un espace tampon, à la fois jardin d'hiver et terrasse estivale. Côté forêt et place de jeux à l'est, l'ouverture : les filets font disparaître la limite des terrasses qui s'ouvrent de manière spectaculaire sur la forêt.

Toute la parcelle boisée à l'est est aménagée en place de jeux pour les enfants : grimper aux cordes, descendre en toboggan et faire des cabanes en saule tressé dans la forêt.



© Michel Bonvin



© Michel Bonvin

### Situation :



### Point de rencontre :

Chemin de Boissonnet 76, 1010 Lausanne